

	Code : ENR QUAL 14	Date de diffusion : 21/03/2019
	Version : 7	Rédigé par : HC et validé par : PV
	SMQ : Ferme de la Tremblaye	Page : 4/16

Rse de la Ferme de la Tremblaye

II EXPLOITATIONS DES TERRES AGRICOLES EN AGRICULTURE DE REGENERATION

Objectifs : changer de paradigme, sortir d'une agriculture conventionnelle issue de l'après-guerre et du Plan Marchal, productiviste par nécessité, vers une agriculture respectueuse du milieu et plus adapté aux contraintes écologiques et de coûts dans le contexte du 21 siècle, tant en élevage qu'en culture. Réduire le plus possible l'empreinte carbone du litre de lait produit.

2-1 Depuis 2008 **nous avons arrêté de labourer** afin de préserver l'habitat de nos collaborateurs du sol que sont les vers de terre, les insectes multiples et variés chacun ayant son rôle pour transformer la matière végétale en matière organique par les champignons et les bactéries du sol.

2-2 Véritable fermenteur, la terre « en son sang » ne doit aucunement subir l'action d'une dent que sont les outils du sol tels que charrues, herses, disques qui de plus gaspillent de l'énergie fossile et du temps. Privé du rôle de désherbant que fut la charrue, **un couvert végétal permanent** est essentiel pour brider les adventices par l'ombre des plantes utiles, harmonieusement associées pour une production végétale valorisable par les ruminants.

Le rayon de soleil ne doit jamais toucher la terre !

Véritable fermenteur, cette terre doit préserver la complémentarité des espèces animales visant à protéger les plantes, tels que carabes, acariens, collemboles, mollusques, bactéries puis les champignons. L'agriculteur se doit donc d'utiliser les produits phytosanitaires de façon parcimonieuse, n'étant pas à l'abri d'une erreur humaine ou d'un caprice climatique.

2-3 Nous sommes **en conversion « bio »**, bien plus que Raisonnée, bien plus que Bio, nous sommes acteurs de biodiversité, utilisant les agents naturels d'autodéfense avec humilité et persévérance.

Nous sommes résolument AgroEcologie !

2-4 L'île de France à dominante de céréales, avait 5m/ha de haies en 2008, il est préconisé 70 m de haies par ha, l'AOC Camembert de Normandie a retenu 100 m/ha, **nous avons 138 m/ha de haies et bordures de forêt** soit plus de 18 km sur 132 ha.

Le pas du temps du forestier est de l'ordre du demi-siècle à plus.

Le pas du temps du cultivateur est d'une génération d'Homme.

Le pas du temps de l'éleveur de ruminants est de cinq à dix années.

Le pas du temps du vendeur de fromages est de une à deux années.

Le pas du temps du fromager est de moins d'un mois, pour les pâtes molles.

« L'Agriculture de Régénération dans sa version la plus aboutie, c'est-à-dire la création de mini-forêts sur toute la surface agricole utile, l'association intelligente de plantes collaboratrices, l'agroforesterie pour bénéficier du bienfait de l'arbre, font que pour la première fois de l'humanité, l'Homme n'est plus prédateur de son milieu, non seulement il prélève ce dont il a besoin pour se nourrir mais il contribue à la préservation du milieu en respectant sa biodiversité. »

Lucien SEGUY agronome pédologue du CIRAD.